

## Une « montagne dans la mer »

Située au cœur du golfe de Gènes, la Corse s'étend sur une superficie de 8 680 km<sup>2</sup>. Elle se caractérise par un relief montagneux et un littoral très découpé. C'est la troisième île de méditerranée en superficie derrière la Sicile et la Sardaigne. Avec 38 habitants au km<sup>2</sup>, c'est la moins densément peuplée (les îles Baléares ont la plus forte densité : 225 habitants par km<sup>2</sup>). Sa densité de population la situe aussi parmi les départements français les moins denses (moyenne française de 105 habitants/km<sup>2</sup>).

En 2017, 335 000 personnes résident en Corse, soit un Français sur 200, alors qu'un Espagnol sur 40 vit aux Baléares et un Italien sur 12 en Sicile.

## La moitié de la population dans 10 communes

La population insulaire est largement concentrée sur le littoral, et en particulier dans les grandes villes et leur périphérie. Les dix communes les plus peuplées regroupent 173 737 habitants en 2017, soit 52 % de la population totale de l'île. Neuf sur dix sont sur le littoral et huit sur dix se situent en Haute-Corse.

L'aire d'attraction d'une ville définit l'étendue de son influence sur les communes environnantes. En Corse, sept aires d'attraction des villes regroupent 86 % de la population. Ce sont des aires de petite taille : aucune ne dépasse 200 000 habitants. Quatre personnes sur dix vivent dans les pôles des aires contre cinq sur dix au niveau national. Les emplois sont encore plus concentrés que la population dans les pôles. Entre 2007 et 2017, la croissance démographique est supérieure à la tendance nationale, que ce soit dans les pôles, les couronnes ou hors des aires.

## Une faune et une flore riches largement couvertes par des dispositifs de protection

La Corse offre toute une gamme de milieux contrastés avec une faune riche et une flore rare et diversifiée. De nombreux dispositifs permettent la préservation de ce patrimoine naturel.

Le Parc Naturel Régional de Corse créé en 1972, recouvre les quatre dixièmes du territoire insulaire, soit 449 500 hectares et associe 178 communes (dont 8 partiellement) des deux départements. Le Parc naturel marin du Cap Corse et de l'Agriate créé par décret le 15 juillet 2016, couvre 684 100 hectares et est le plus vaste de métropole.

La Corse possède en outre 7 réserves naturelles sur des sites présentant des valeurs biologiques remarquables : l'étang de Biguglia, Scandola (figurant également au patrimoine mondial de l'Unesco), les îles Cerbicale et Finocchiarola, les bouches de Bonifacio (dont les îles Lavezzi) et les Tre Padule de Suartone et le massif du Monte Ritundu. Elles s'étendent sur une superficie globale 87 000 hectares. Elle compte également une réserve biologique domaniale et forestière de 30 hectares regroupant les forêts de Forca et Funtanaccia.

Le réseau Natura 2000 a été mis en place par une directive européenne de 1979 pour la protection des oiseaux appelée « directive oiseaux ». Il offre une protection pour 1 369 600 hectares afin de préserver la diversité biologique exceptionnelle de l'île.

L'acquisition d'espaces naturels constitue également un instrument efficace pour assurer leur conservation. C'est le rôle du Conservatoire du littoral qui possède aujourd'hui 71 sites en Corse, représentant 20 600 hectares.

## La Corse en Méditerranée

Îles de Méditerranée\*



\*Seules sont mentionnées les îles appartenant à un Etat européen

### Indicateurs démographiques des îles méditerranéennes et de leur pays en 2017

	Population nombre	Part dans la population du pays %	Evolution de la population entre 2012 et 2017 %	Superficie totale* km <sup>2</sup>	Densité de population** hab/km <sup>2</sup>
France entière (+ dom)	66 809 816	100,0	2,3	632 834	105
<b>Corse</b>	334 938	0,5	5,9	8 680	39
Italie	60 589 445	100,0	2,0	301 336	202
<b>Sicile</b>	5 056 641	8,3	1,1	25 711	198
<b>Sardaigne</b>	1 653 135	2,7	0,9	24 090	69
Espagne	46 527 039	100,0	0,6	505 991	92
<b>Baléares</b>	1 150 962	2,5	-4,4	4 992	225
Grèce	10 768 193	100,0	-2,9	131 957	82
<b>Crète</b>	632 674	5,9	0,5	8 336	76
<b>Iles Ioniennes</b>	204 431	1,9	-1,1	2 307	89
<b>Nord Egée</b>	203 700	1,8	1,5	3 836	52
<b>Sud Egée</b>	338 383	3,1	1,1	5 286	63

\*Surface totale incluant les eaux intérieures comme les lacs ou les fleuves

\*\*Pour le calcul de la densité de la population, on utilise le concept de superficie terrestre (excluant la superficie des eaux intérieures) partout où il est disponible

Source : Eurostat

**334 938 habitants**  
en Corse en 2017

**39 habitants au km<sup>2</sup>**  
densité de population  
la plus faible des îles

# Territoire

## Les aires d'attraction des villes

### Catégories des aires

De 50 000 à moins de 200 000 habitants

■ Pôle

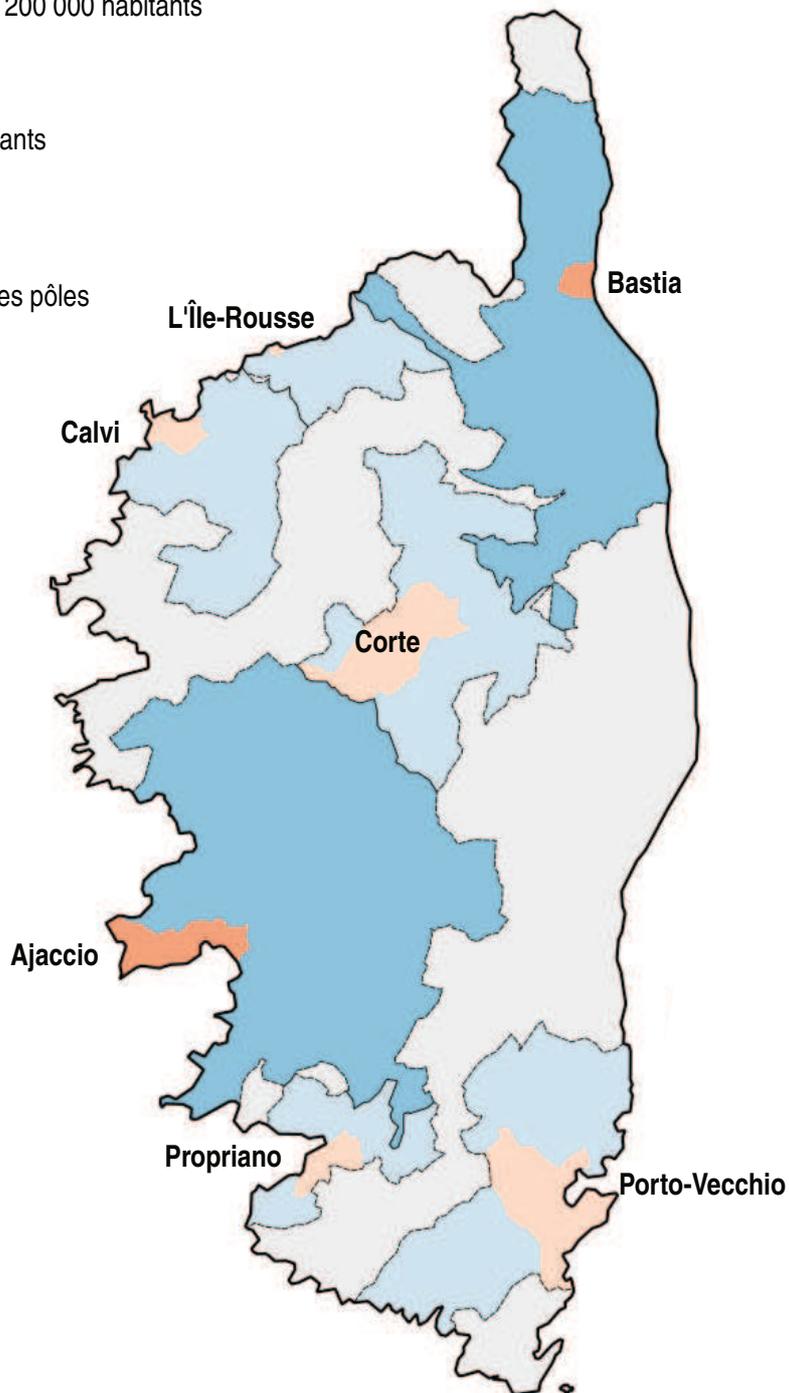
■ Couronne

Moins de 50 000 habitants

■ Pôle

■ Couronne

■ Hors attraction des pôles



Source : Insee, zonage en aires d'attraction des villes 2020

**1 893 km<sup>2</sup>**  
Superficie de  
l'aire d'attraction  
d'Ajaccio

**199 km<sup>2</sup>**  
Superficie de  
l'aire d'attraction  
de L'Île-Rousse

# Territoire

## Les dix communes les plus peuplées de la région au 1<sup>er</sup> janvier 2017

Par ordre décroissant de population	Population au 1 <sup>er</sup> janvier 2017	Part dans la population régionale (en %)
Ajaccio	70 659	21,1
Bastia	45 715	13,6
Porto-Vecchio	12 042	3,6
Borgo	8 760	2,6
Biguglia	7 923	2,4
Corte	7 446	2,2
Lucciana	5 780	1,7
Furiani	5 628	1,7
Calvi	5 559	1,7
Ghisonaccia	4 225	1,3

Source : Insee, Recensement de la population 2017 - Populations légales

## Les aires d'attraction des villes 2020

	Communes Nombre	Population 2017 Nombre	Evolution de la population entre 2007 et 2017 (%)	Surface Km <sup>2</sup>	Densité Hab/km <sup>2</sup>
<b>Ajaccio</b>	<b>79</b>	<b>113 612</b>	<b>13,0</b>	<b>1 893</b>	<b>60</b>
Pôle	1	70 659	9,7	83	847
Couronne	78	42 953	18,8	1 809	24
<b>Bastia</b>	<b>93</b>	<b>108 967</b>	<b>12,4</b>	<b>1 082</b>	<b>101</b>
Pôle	1	45 715	5,5	20	2 317
Couronne	92	63 252	18,0	1 062	60
<b>Porto-Vecchio</b>	<b>10</b>	<b>23 069</b>	<b>15,2</b>	<b>720</b>	<b>32</b>
Pôle	1	12 042	6,3	167	72
Couronne	9	11 027	26,6	553	20
<b>Corte</b>	<b>34</b>	<b>12 670</b>	<b>5,7</b>	<b>726</b>	<b>17</b>
Pôle	1	7 446	10,4	150	50
Couronne	33	5 224	- 0,4	575	9
<b>Calvi</b>	<b>15</b>	<b>11 972</b>	<b>8,1</b>	<b>457</b>	<b>26</b>
Pôle	1	5 559	2,2	32	174
Couronne	14	6 413	13,8	425	15
<b>L'Île-Rousse</b>	<b>12</b>	<b>8 788</b>	<b>11,8</b>	<b>199</b>	<b>44</b>
Pôle	1	3 043	10,1	3	1 184
Couronne	11	5 745	12,8	196	29
<b>Propriano</b>	<b>13</b>	<b>7 498</b>	<b>14,6</b>	<b>238</b>	<b>31</b>
Pôle	2	4 561	19,8	36	126
Couronne	11	2 937	7,4	202	15
<b>Commune hors attraction des pôles</b>	<b>104</b>	<b>48 362</b>	<b>9,4</b>	<b>3 419</b>	<b>14</b>
<b>Corse</b>	<b>360</b>	<b>334 938</b>	<b>11,9</b>	<b>8 732</b>	<b>38</b>

Source : Insee, Recensement de la population 2017

**Ajaccio, Bastia,  
Porto-Vecchio**  
3 principales communes

**104**  
communes  
hors d'attraction  
des pôles



## Espaces naturels

### Réserves et parcs naturels

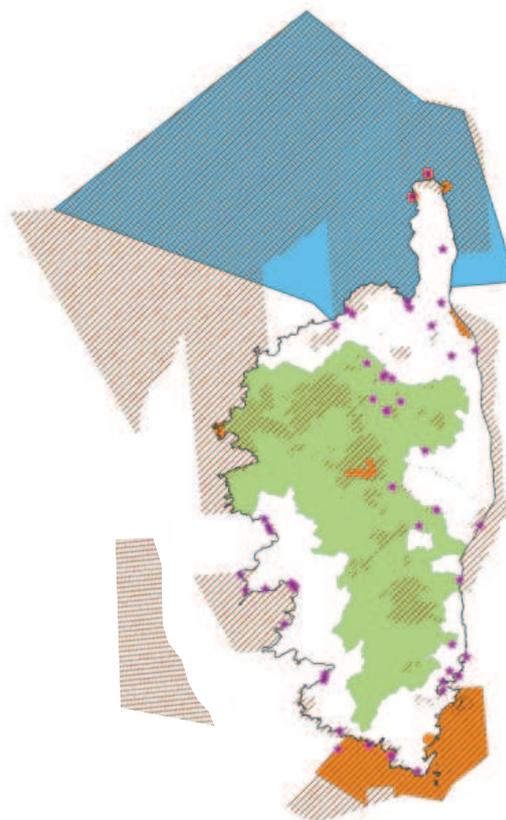
#### Protections réglementaire

Réserves naturelles de Corse

- moins de 1 500 ha
- plus de 1 500 ha
- ★ Arrêtés de protection de biotope

#### Protections contractuelles

- Parc Naturel Régional de Corse
- Parc naturel Marin du Cap Corse et de l'Agriate
- ▨ Natura 2000



NB : liste non exhaustive des dispositifs de protection

Sources : MEEM (CGDD/SDES), MNHN

### Dispositifs de protection des espaces naturels au 31 janvier 2019 (non exhaustif)

	Nombre	Superficie cartographique (ha)
<b>Les inventaires</b>		
Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique (*)		328 200
de type I	230	143 000
de type II	45	206 200
<b>Principales protections réglementaires :</b>		
Réserves naturelles de Corse	7	87 000
Réserves biologiques domaniales et forestières	1	30
Espaces protégés par des arrêtés de biotope	42	2 400
<b>Principales protections contractuelles :</b>		
Réseau Natura 2000 (*)		1 369 600
Sites d'intérêt communautaire (pSIC et SIC), Directive Habitats		
avec plus de 50 % de milieu marin	14	1 250 000
avec plus de 50 % de milieu terrestre	56	99 000
Zones de protection spéciale (ZPS), Directive Oiseaux		
avec plus de 50 % de milieu marin	7	985 250
avec plus de 50 % de milieu terrestre	15	46 000
Parc naturel régional de Corse	1	449 500
Parc naturel marin du Cap Corse et de l'Agriate	1	684 100
<b>Principales conventions internationales</b>		
Zones humides d'importance internationale (Ramsar)	5	3 100
Réserve de biosphère (MAB)	1	26 900
Site Unesco du golfe de Porto, Scandola	1	11 900
Sanctuaire Pelagos	1	8 750 000
<b>Maîtrise foncière :</b>		
Terrains acquis par le Conservatoire du Littoral	71	20 600

(\*) Les ZNIEFF et les espaces Natura 2000 sont chacun constitués de deux types de zones qui peuvent se superposer. La superficie indiquée est sans double compte.

Sources : MEEM (CGDD/SDES), MNHN

Le PNRC représente  
**43 %**  
de la surface de la Corse

**Scandola** créée en 1975,  
première réserve  
naturelle corse